



En 1984, l'Organisation des Nations Unies a créé la Journée internationale de la Paix « Préserver les droits des peuples à la paix et promouvoir la réalisation de ce droit constitue une obligation fondamentale pour chaque état ».

A l'appel du collectif « En marche pour la Paix » (qui n'a rien à voir avec d'autres structures « ...en marche »), collectif qui réunit 150 organisations, nous nous retrouvons ce samedi 22 septembre, pour faire écho à cette journée dédiée cette année au « Droit à la Paix ».

Même si ce droit est absent de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ce document reste une référence dans l'histoire des droits fondamentaux. Nous célébrons cette année son 70ème anniversaire.

Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'ONU a déclaré : « il est temps que toutes les nations et tous les peuples respectent les engagements de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Nous ne devons laisser aucun intérêt de groupe, ambition nationale ou différence politique menacer la paix. Nous ne devons jamais, au grand jamais, renoncer à mettre fin aux conflits armés »

Malheureusement, cette année encore à travers le monde, ces conflits armés ont fait des milliers de morts, obligé les populations civiles par millions à fuir les bombardements dans des conditions dramatiques.

Cette année aussi, la course infernale aux armements nucléaires a été relancée par Donald Trump alors même que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté à l'ONU en juillet 2017 est déjà ratifié par 15 pays.

Cette année encore, les actes xénophobes et racistes se sont développés et l'élection en Europe de dirigeants délibérément éloignés des valeurs humaines est inquiétante. C'est aussi sur notre territoire que des actes terroristes et de violences se déroulent.

Nous avons tout de même des raisons d'espérer : les discussions entre les deux Corées sont porteuses d'un avenir plus fraternel, la réconciliation entre l'Éthiopie et l'Erythrée, l'élection et les propos du nouveau président mexicain par exemple, pays où le déploiement de l'armée dans les rues à partir de 2006 a, contrairement au but recherché, abouti à faire exploser les taux de criminalité dans tout le pays.

Il y a aussi le résultat du sondage réalisé fin juin par l'IFOP pour le Mouvement de la Paix, La Croix et la revue Planète-Paix qui indique que 76 % des Français souhaitent que la France s'engage dans le processus d'élimination des armes nucléaires.

C'est pourquoi, Monsieur le Président de la République, « Si vous aimez cette planète, signez le traité d'interdiction des armes nucléaires ». C'est l'appel lancé par de nombreuses organisations dont Le Mouvement de la Paix. Elles appellent les citoyens à se mobiliser le 14 octobre 2018 dans un rassemblement organisé à Lyon pour notre région. Loin d'être notre assurance vie, les bombes atomiques sont des armes de guerre dont les conséquences humanitaires et environnementales ne s'arrêtent pas aux effets destructeurs immédiats de l'explosion.

Aujourd'hui, le droit humain à la Paix suppose que nos dirigeants privilégient les méthodes politiques de médiation et la négociation diplomatique au détriment des solutions militaires.

Et lorsque les conflits surviennent autour de nous, soyons acteur pour trouver une solution pacifique.

Lorsque les droits fondamentaux de quelqu'un sont menacés, réagissons par une approche non violente. Nous pouvons tous aujourd'hui et chaque jour, œuvrer en faveur de la Paix.

Les mobilisations pour la Paix se poursuivront donc le 14 octobre 2018 pour obtenir de la France son engagement dans le Traité d'interdiction des armes nucléaires, nous vous invitons à participer au rassemblement régional organisé à Lyon.

Le Comité de Rochedolombe vous donne ensuite rendez vous le dimanche 17 mars 2019 pour la 2ème randonnée Rochedolombe de la Paix au départ de Saou, à laquelle s'ajoutera un trail.

Bonne marche à toutes et tous.

Pour le Comité de Rochedolombe

Rachel LAURENT

Pascal COLLIN